

YVONIC RAMIS

« Notre conviction, c'est que l'interco a un rôle différent à jouer, maintenant »

Les DG d'interco se réunissent en universités d'été pour s'interroger sur une nouvelle « dynamique communaliste ». Yvonic Ramis, qui a pris la tête de l'association récemment, explique en quoi les intercos peuvent en faire un levier.

La crise sanitaire a remis au cœur du jeu le maire et la commune. Vos universités d'été se pencheront d'ailleurs sur cette nouvelle « dynamique communaliste ». Comment expliquer cette évolution, récente ?

C'était peut-être à prévoir, car nous sortons d'un cycle d'une vingtaine d'années de poussée intercommunale, avec les dernières lois « Notre » et « Maptam ». On sentait bien que ça c'était fait parfois à marche forcée, avec certaines intercos tentaculaires en superficie et/ou en nombre de communes. Cela s'est aussi traduit, sur un plan législatif, par des transferts de compétences qui n'ont pas toujours été compris.

Deuxième explication, peut-être plus inattendue: les « gilets jaunes », bien sûr; un mouvement de rejet du monde urbain, des métropoles, de l'ubérisation... Notre conviction est que l'interco non seulement a toujours une place, mais a aussi un rôle différent à jouer maintenant.

C'est-à-dire ?

Dans la continuité de la loi « engagement et proximité » de 2019, nous pourrions, sur certaines compétences, aller vers de la délégation de gestion. Nous devons réfléchir aux meilleures manières de faire jouer le principe de subsidiarité. L'interco, c'est l'échelon de la prospective et de la stratégie, mais elle peut être l'échelon de la coordination, voire de la solidarité, et pas seulement financière.

Nous promovons ce triptyque: faire avec les communes, dans un cadre intercommunal; faire par l'interco, en partenariat et en



J. CHABANNE/LA GAZETTE

RENDEZ-VOUS

Du 7 au 9 juillet, l'ADGCF réunit ses membres en universités d'été autour du thème central « dynamique communaliste: une opportunité à saisir pour le mouvement intercommunal ? ». Avec les interventions, entre autres, du politologue Rémi Lefebvre, du géographe Jacques Lévy, de la DGA de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, Agnès Reiner, et de l'économiste et sociologue Pierre Veltz. www.adgcf.fr

concertation avec les communes; faire faire par les communes.

Dans ce contexte peu favorable aux intercos, le concept d'administration publique partagée que vous défendez peut-il prospérer ?

On peut, en effet, estimer que le contexte est assez défavorable à cette idée. Nous pensons au contraire que ce n'est pas le cas. Il y a d'abord une raison financière: la vraie crise des finances publiques locales est devant nous, pas derrière. Dès lors, se professionnaliser au sein des bassins cohérents que sont les intercos, pour monter en compétence, être plus réactifs face aux attentes des usagers, mais aussi pour optimiser nos charges, nous semble plus que jamais impérieux. Notamment, nous pourrions par-

tager nos ressources en ingénierie. Le besoin est considérable dans les intercos rurales ou urbano-rurales.

Malgré ce « retour de la commune », les budgets les plus importants sont gérés par les intercos. Or, il n'est toujours pas question de suffrage universel pour les EPCI. Le sujet doit-il être reposé ?

Clairement, oui ! Il faut continuer de le mettre à l'agenda politique et peut-être lancer des expérimentations. Il faut discuter le sujet, le vulgariser... D'ici un an, nous aurons un nouveau cycle parlementaire qui affrontera peut-être le sujet... ●

Propos recueillis par Romain Mazon

Lire la version intégrale de l'entretien
www.lagazette.fr/748340